



Monsieur le Directeur académique, Mesdames, Messieurs,

Il est temps, en cette fin d'année, de tirer le bilan de cette première année du changement promis lors des dernières élections nationales. Comme nous vous l'avions dit lors du CTSD qui s'était tenu l'année dernière à la même période, les collègues avaient de fortes attentes. Aujourd'hui, la déception et la colère dominent dans les salles des professeurs. L'austérité assumée du gouvernement entraîne des conséquences graves qui ne font que poursuivre les évolutions entamées par le gouvernement précédent.

La période récente illustre complètement l'évolution de notre institution et sa dégradation régulière. Tout d'abord, plusieurs établissements nous ont signalé une dégradation du climat des audiences à la DSDEN qui sont traditionnelles dans notre département. En effet, il est d'usage que les établissements, lorsqu'ils rencontrent une difficulté, viennent rencontrer la hiérarchie ici. Cette dégradation vient à l'évidence du climat budgétaire dans lequel nous nous trouvons. Le discours « on verra en juin » a disparu depuis le mois de mars et la DSDEN semble ne plus avoir de moyens à distribuer pour parer la hausse démographique à laquelle nous faisons face, alors que les établissements parvenaient dans le passé à arracher quelques heures immédiatement, ce qui permettait d'améliorer quelque peu l'ordinaire.

D'autres éléments démontrent que l'austérité impacte fortement les méthodes de travail de notre administration. Ainsi, le 3 juin 2013, lors du CTA sur la vie scolaire, l'administration a tenté de camoufler la disparition de 260 ETP d'ASSED en présentant les chiffres de juin 2012, pensant sans doute que les organisations syndicales auraient oublié le collectif budgétaire de l'été. Ce sont les élu-e-s FSU qui ont levé le lièvre et ont obligé le Rectorat à reconnaître la baisse. Cependant, nous ne comprenons pas que l'on se soit entêté à essayer de camoufler la répartition par département. De même, les choix faits entre les lycées du département interrogent, puisqu'il semble qu'on ait simplement choisi les lycées ayant les plus grosses dotations, sans réfléchir aux situations particulières de chacun. Au moins peut-on se satisfaire que la DSDEN 93, sous la pression des personnels qui se sont rassemblés le mercredi 12 juin, ait fait le choix de la transparence, alors que nos collègues du Val-de-Marne et de Seine-et-Marne n'ont toujours à ce jour aucune information.

De même, la création à la hussarde de douze secondes dans les lycées généraux du département, pendant les épreuves de bac, ce qui évite d'éventuelles mobilisations des collègues, démontrent que nous touchons maintenant aux os du mammoth. La DSDEN a communiqué en indiquant que ces 500 élèves sur le carreau venaient d'un taux de passage supérieur aux années précédentes de la troisième en seconde GT, ce qui constituait une surprise. Or, soyons clairs, nous savons que le nombre d'élèves en troisième est connu depuis octobre et que, si les chefs d'établissements ont orienté davantage d'élèves en seconde, c'est qu'ils ont reçu des instructions pour le faire. Tout cela démontre donc qu'on est bien plus dans une stratégie visant à faire

passer à tout prix des HSA en ignorant les situations particulières de chaque établissement mais aussi le travail des équipes pédagogiques de préparation de la rentrée. Tout cela se fait au détriment des élèves qui seront accueillis dans des conditions dégradées. Nous aimerions d'ailleurs savoir combien d'élèves restent à affecter maintenant et comment vous comptez vous y prendre pour leur trouver des places.

Enfin, nous sommes assez surpris du faible nombre de création de classes en ce mois de juin, une dizaine seulement, alors qu'on en ouvrait vingt l'an dernier à cette même date. La DSDEN disait en février mettre 700 heures de côté. Nous vous demandons donc d'explicitier ici votre stratégie. Plusieurs établissements ont entendu que vous attendiez la réalité des arrivées d'élèves pour ouvrir des divisions, ce qui veut dire qu'on bouleversera les équipes à la rentrée en faisant refaire tous les emplois du temps ou que les seuils exploseront à nouveau. De plus, nous avons pu aussi constater que les dix classes ouvertes ne le sont pas avec l'ensemble des moyens, souvent 22 ou 23h attribuées en plus au lieu des horaires nationaux, comme au collège Jean Jaurès (Montfermeil) ou au collège Delaune (Bobigny). Nous exigeons que ces ouvertures à venir se fasse en heures-postes, pour permettre de constituer des BMP et d'éviter le recours massif aux HSA.

Enfin, concernant les documents, nous avons pu voir que certaines communes voyaient tous leurs établissements touchés, comme Montfermeil ou Stains. Nous avons pu constater que certains collèges perdaient 0,5 ETP d'ASSED, alors que vous ne deviez normalement rogner que sur les petites virgules. S'agit-il des 8 postes d'AP que vous supprimez par ailleurs ? Enfin, nous souhaiterions que nous soit rapidement communiqué la carte de l'implantation des postes d'EAP qui remplaceront ces 8 AP. Nous rappelons à cette occasion que le SNES réclamait de véritables prérecrutements et non pas ce nouveau contrat précaire. Nous ne voterons dans les CA ces contrats que si il n'y a pas de période d'essai, que si ces collègues ont un tuteur déjà prévenu avant signature du contrat et qu'ils ne font bien que neuf heures d'activité pédagogique, sans aucune autre tâche dans l'établissement. Nous réclamons aussi toujours la carte des futurs stagiaires six heures dans les collèges du département.

Chaque année, Mesdames, Messieurs, nous refaisons le même mauvais film de série Z en annonçant la pire rentrée depuis 1998. C'est pourtant à nouveau bien le cas, et une chose est sûre, c'est que le scénario est de plus en plus mal ficelé ! Cette année, le gouvernement a rajouté un acteur, l'austérité, qui nous frappe tous, et particulièrement nos collègues, qui, en plus de conditions de travail de plus en plus déplorables, viennent d'apprendre que le point d'indice restera bloqué un an de plus, qu'ils devront encore supporter deux annuités de plus au travail et que nos jeunes collègues perdront, à partir de 2014, 400 € de revenus mensuels sur leurs premières paies. De préservation de l'Education, il n'est plus question. La question de la mobilisation est de plus en plus d'actualité. Dès septembre, le SNES-FSU 93 poussera les établissements à la mobilisation dans le cadre le plus unitaire possible. A plus long terme, notre département ne peut se satisfaire de la situation et notre syndicat, au sein de sa fédération, se battra pour la fin de l'austérité et un véritable plan de rattrapage pour nos établissements.

Pour terminer, nous souhaiterions revenir sur les relations entre les collègues et les chefs d'établissement. Tout d'abord, nous tenons à noter qu'il y a eu une amélioration des échanges avec la DSDEN lorsqu'un établissement se retrouvait en difficulté avec un chef d'établissement. Le fait d'essayer de retisser des liens est important, d'autant plus que nos collègues savent bien que tous les acteurs du système éducatif, chef compris, sont soumis à une pression terrible du fait des politiques que nous subissons. Cependant, nous trouvons encore que l'action de la hiérarchie peut être très lente lorsqu'il s'agit d'établir les faits, et ce malgré toutes les bonnes volontés. Nous sommes surpris de constater par exemple qu'un chef d'établissement puisse refuser, selon son bon vouloir, d'enregistrer un accident du travail d'une collègue, par ailleurs représentante du personnel et déléguée SNES-FSU, sans qu'il soit possible de faire modifier cette décision. Nous ignorons que les chefs d'établissement avaient maintenant à l'ESEN une formation médicale complète. Dès l'année prochaine, nous inviterons les collègues à se saisir du CHSCT 93 dans ce type de situation, lorsque les médiations n'auront pas pu obtenir de résultat. En effet, cette instance pourra mener elle-même son diagnostic en toute clarté et en toute objectivité, et l'administration se verra obligée d'apporter des réponses. Ce moyen nous semble aujourd'hui le plus à même d'apporter à nos collègues des réponses un peu plus rapides qu'actuellement tout en préservant les établissements, les équipes et les élèves.

Je vous remercie de votre attention.

Réponse de la Direction académique.

Le DASEN présente les choix faits par la DSDEN concernant les documents. En plus des annonces déjà faites dans les documents, de nouvelles propositions sont énoncées :

- Ⓟ Rosa Luxembourg : une cinquième (26h) + 2h
- Ⓟ Jorissen (Drancy) : une 5e
- Ⓟ Prévert (Noisy) : une 6e
- Ⓟ Une SEGPA à implanter en 5e mais dont le lieu reste à déterminer
- Ⓟ Une ULIS à implanter mais lieu reste à déterminer
- Ⓟ Une UPE2A à Drancy,
- Ⓟ Sépard (Bobigny) +4h
- Ⓟ Roger Martin du Gard (Epinay) 3h
- Ⓟ Jean Lolive (Pantin) 4h
- Ⓟ Houel (Romainville) 4h
- Ⓟ Colonel Fabien (Saint-Denis) 8h

Il resterait une cinquantaine d'heures et 600 heures auraient déjà été attribuées. Sur les heures attribuées pour les classes, les dotations se sont faites avec un mélange HP-HSA, en général 22 à 23 HP et 3 à 4 HSA en fonction des établissements.

Sur la double-inscription des élèves NF, la DSDEN a indiqué essayer au maximum de respecter une double-inscription en ajoutant de la DHG globale, mais pas comme les syndicats le demandent.

Sur les secondes GT, la DSDEN annonce 15 secondes ouvertes, mais reconnaît que la situation est très inquiétante. Cependant, des ajustements restent à faire et il est à craindre que quelques élèves soient obligés de s'inscrire en dehors de leur secteur. Les 2nde sont ouvertes à Jacques Brel, Feyder,

Delacroix, Voillaume, Léonard de Vinci, Louise Michel, Olympe de Gouges, Jean Jaurès, Condorcet, Jean Renoir, Cugnot + Suger, Utrillo, et peut-être Cugnot ou Flora Tristan.

Sur les ASSED, l'Etat a demandé que des économies soient faites sur les emplois hors-enseignants. Baisse de 57,5 ETP sur le 93 dans les collèges. Tentative d'amortir la réduction en évitant de trop toucher aux moyens de surveillance. La DSDEN récapitule son schéma d'action pour tenter d'amortir la baisse pour que les établissements ne soient pas trop déstabilisés, proposition faite lors de l'audience du 12 juin. Cependant, les AVSi supprimés n'apparaissent pas, ils sont évoqués comme une proposition au Rectorat et comme une possibilité en fonction du contexte.

Sur la thématique des EAP, la DSDEN n'a pas encore de réponse sur les conditions de contrat qui seront faites à ces futurs salariés. Après discussion, la DSDEN reconnaît quelques suppressions sèches d'ASSED à Rousseau (Le Pré), Langevin-Wallon (Rosny) et Saint-Exupéry (Noisy-le-Grand).